

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désiront s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT :
\$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine: Malgré que depuis plusieurs années on annonce la mort prochaine de Notre Saint-Père le Pape Pie IX, ce vénérable prisonnier du Vatican survit à ceux qui depuis longtemps le tiennent en captivité.—Prédiction d'une sainte religieuse, Marie Lataste.—Mort de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.—Assemblée annuelle des membres du Conseil d'agriculture de la Province de Québec ; M. L. H. Massue élu Président du Conseil d'Agriculture, et M. S. N. Blackwood, Vice Président.—Le Cercle Catholique de Québec.—*Œuvre des vieux papiers.*

Causerie Agricole : Des graines (Suite) : Choix de l'état du sol.—Carottes, régime.—Soins au sol, binage.—Estriment de la terre.—Eclaircies des plants.—Influence de la qualité des graines sur la reproduction.—Nécessité du trieur.—Modification à apporter dans les semis.—Du renouvellement des graines de semence.

Sujets divers : Utilité et emploi des fumiers (correspondance).—La rotation dans la culture des champs.—Engrais pour les patates.—Conseil quant à la nourriture à donner aux chevaux.—Chiens qui étranglent les moutons.

Choses et autres : Portrait de Son Excellence Mgr. Couroy, délégué apostolique.—Sommaire de la *Revue Canadienne*.—Fabriques de sucre de betteraves.—Un hiver doux pressenti par les abeilles.

Recettes : Moyen d'ôter au beurre le goût de rance.—Rendre les bottes imperméables à l'eau.—Ciment pour fer.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

REVUE DE LA SEMAINE

"Combien de fois a-t-on dit que le pape était mort ?" demandait il y a quelques jours Notre Saint-Père le Pape Pie IX, à ses camariers avec lesquels il s'entretenait familièrement. Et aussitôt il ajoutait : "Vous pouvez dire que le pape remplit bien toutes ses fonctions...."

On se rappelle qu'en 1873, ces usurpateurs du pouvoir temporel du Pape, par hypocrisie sans doute, paraissaient s'inquiéter sur l'état de santé du Souverain Pontife ; et Pie IX répondait toujours : "Ce n'est rien, dans quelques jours j'aurai recou-

vré mon agilité ordinaire ; et c'est probablement alors, quand "je serai bien guéri, que les journalistes mes amis diront que je "suis en train de mourir."

Ce qu'il y a de parfaitement sûr, c'est que Pie IX ne mourut pas assez vite au gré de ces misérables parricides, et les coups d'épingles qu'ils lui envoient chaque jour n'ont pas d'autre but : le moment de suprême joie ; c'est le mot d'ordre de toute la mente. Pendant que le Saint-Père prie pour leur conversion, les chefs disparaissent l'un après l'autre : c'est ainsi que s'accomplira la prédiction de Marie Lataste, sainte religieuse qui a prêté la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception ; après quoi elle annonce les cris de fureur de l'enfer, les persécutions de Rome et du Saint-Siège, et termine par ces paroles remarquables :

"Cette cité (Rome) paraîtra succomber pendant trois ans et demi, mais Marie descendra dans la cité : elle prendra les mains du vieillard assis sur son trône et lui dira : Voici l'heure, lève-toi. Regarde tes ennemis, je les fais disparaître les uns après les autres, et ils disparaissent pour toujours. Tu m'as rendu gloire au ciel et sur la terre, je viens te rendre gloire sur la terre et au ciel. Vois les hommes, ils sont en vénération devant ton nom, en vénération devant ta puissance. Tu vivras et je vivrai avec toi ; vieillard, sèche tes larmes, je te bénis."

Ainsi, pendant que l'on annonce que notre vénérable Pontife Pie IX, n'avait plus que quelques jours à vivre, qu'il était même mort, l'usurpateur même du pouvoir temporel Victor-Emmanuel, roi d'Italie, disparaît, et Pie IX n'a qu'un regret à exprimer : celui de ne pouvoir lui-même se rendre au Quirinal pour porter à ce roi mourant, et peut être repentant, les dernières consolations de l'Eglise.

Voici les dernières nouvelles que nous recevons sur la mort du roi Victor-Emmanuel, et que nous donnons sous toute réserve :

Rome, 9 janvier 3.30 hrs. P. M.

Le roi d'Italie est mort à 2.30 P. M. Il a reçu les consolations de la religion.

Rome, 9 janvier, soir.

Dans l'après-midi, les sacrements furent administrés au roi

P. Ouellet-Chartre

Victor Emmanuel, qui reçut le piétre avec une grande sérénité. Il ordonna alors au prince Humbert et à son épouse la princesse Mayherita, d'approcher de son chevet et conversa avec eux pendant quelques instants. Il fit ensuite approcher tout son entourage ordinaire, leur adressa à chacun quelques paroles et expira. La nouvelle de sa mort se répandit bientôt par toute la ville, jetant le peuple dans le plus grand émoi; tous les magasins furent aussitôt fermés. Le prince Humbert a été proclamé roi d'Italie; il maintient les mêmes ministres à leur poste.

On dit que Victor Emmanuel s'est confessé à Monseigneur Marinelli, sacristain du palais apostolique, envoyé par le Pape lui-même.

Il a aussi été assisté, à ses derniers moments, par Monseigneur Cenni, prélat domestique du Pape. L'ambassadeur autrichien était présent avec le prince Humbert, la princesse Mayherita et les dignitaires de l'Etat quand le roi a reçu l'Extrême Onction des mains de son chapelain. Vers deux heures P. M. l'oppression contre laquelle le roi luttait augmenta considérablement, et l'on dut lui faire respirer de l'oxygène, ce qui sembla le ranimer un peu. Alors, il salua ceux qui étaient présents en inclinant deux fois la tête, puis il fixa un regard profond sur ceux qui étaient devant lui et expira.

Informés de sa mort et de la nomination du prince de Humbert, les diplomates se rendirent immédiatement au Quirinal pour offrir leurs condoléances.

Les journaux sont publiés avec leurs colonnes entourées de noir et appellent au peuple que la vie du roi a été vouée à la grandeur et au bonheur de l'Italie.

Les deux prélats envoyés par le Pape au Quirinal étaient chargés de donner au roi mourant sa bénédiction papale et de lui exprimer que Pie IX serait allié lui-même à administrer lui-même les sacrements, sans ses infirmités.

— L'assemblée annuelle des membres du Conseil d'agriculture de la Province de Québec a eu lieu hier à Québec.

Étaient présents à cette assemblée: L'Hon. M. Louis Beaubien, B. Bonoit, S. N. Blackwood, A. Casavant, J. Ed. DeBlois, Hon. J. Gaudet, J. L. Gibb, A. C. P. R. Landry, Ls. Lévesque, A. Marsan, L. H. Massue, Révd. F. Pilote, Hon. J. J. Ross, W. Sonierville, et le Révd. R. Tassé.

Après la lecture du rapport de la dernière assemblée, qui furent ratifiés et approuvés par le Conseil,

M. Lévesque, secondé par M. Somerville, proposa, — Que M. Massue soit élu Président et M. Blackwood Vice-Président du Conseil d'Agriculture pour la présente année. — Adopté.

M. le Secrétaire donna ensuite lecture de l'adresse de M. le Président Browning, sur les différents travaux du Conseil d'agriculture pour l'année écoulée.

Cette adresse contient les détails des différentes opérations de nos écoles d'agriculture pour l'Assomption, Ste. Anne de la Pointe et St. François. Elle signale le travail accompli par nos Sociétés d'agriculture, l'établissement du *Journal d'agriculture* expédié à 20,000 membres des sociétés d'agriculture. Il y est fait allusion à l'octroi accordé par le Gouvernement Provincial, pour l'encouragement de l'agriculture, et termine par quelques remarques sur la dernière Exhibition Provinciale, et sur la nécessité de construire des édifices permanents pour cet objet à Québec.

Cette adresse contient de nombreuses recommandations de haute importance qui seront soumises à l'attention du Conseil.

Il y est parlé favorablement du Collège Vétérinaire de Montréal sous l'habile direction du professeur McEachran et suggère la formation d'un cours vétérinaire français pour les canadiens-français qui désireront étudier cette branche.

M. le Président Bellingham dans son adresse fait quelques remarques sur la société d'horticulture de Montréal, la félicitant sur ses importants travaux, et fait allusion au rapport qu'a publié cette société sur la culture des fruits dans le district de Montréal, qui démontre clairement que nous pouvons produire des fruits en aussi grande variété que dans les autres pays.

Vint ensuite la lecture du rapport de MM. les membres du Conseil d'agriculture nommés pour visiter les différentes écoles d'agriculture de la Province de Québec.

On a discuté différents points de l'adresse de M. Bellingham, pendant deux séances consécutives, et après une discussion prolongée, cette adresse a été adoptée unanimement.

Le Conseil d'agriculture a ajourné ses séances pour se réunir de nouveau à Québec le 22 du courant, afin de prendre en considération le nouveau bill ayant rapport à l'agriculture, qui doit être présenté pendant la présente Session de la Législature Provinciale.

— Nous accusons réception de la *Constitution du Cercle Catholique de Québec*.

Comme c'est l'intention du Cercle Catholique d'étendre sa sphère d'action jusque dans nos campagnes, nous croyons être utile à nos lecteurs en leur faisant connaître le but de cette importante association qui est sous la haute protection de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec.

L'honneur de Dieu et la prospérité de la patrie, voilà les deux objectifs du Cercle Catholique.

Cette association ayant reçue l'approbation de la plus haute autorité ecclésiastique n'est donc pas, comme on l'a insinué en quelque part, une société secrète; elle n'agit pas en secret, c'est hautement et au grand jour qu'elle avoue son dessein.

Etranger à la politique, le Cercle Catholique a pour but la manifestation de la vérité chrétienne et la diffusion des principes catholiques, au moyen:

- 1o. De la discussion de différentes questions choisies et proposées par un comité nommé à cet effet par le comité de direction;
- 2o. De la formation d'une ou de plusieurs bibliothèques composées d'ouvrages approuvés par l'Ordinaire;
- 3o. De l'ouverture d'une ou de plusieurs salles de lecture, dont les journaux, revues et feuillets sont aussi approuvés par la même autorité;
- 4o. De toute action, démarche ou sous-œuvre que le comité de direction jugera nécessaire à cette fin; pourvu toujours que, comme corps, le Cercle Catholique ne s'occupe pas de politique active.

Ce "Cercle Catholique," en défendant les principes catholiques, et en encourageant de toutes manières les pratiques religieuses, contribuera efficacement à la régénération sociale. Ses seules armes sont l'édification mutuelle, l'enseignement et la prière. Il fait appel à tous les catholiques, aux hommes de bonne foi et de cœur, de s'enrôler sous sa bannière.

Nous reproduisons ici deux lettres importantes, dont le "Cercle Catholique" a été honoré; l'une de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec, l'autre de Son Excellence Mgr. Conroy, délégué Apostolique:

" Monsieur le Président,

" Québec, 23 novembre 1877.

" J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 20 courant, avec copie de la constitution du Cercle Catholique de Québec, modifiée conformément aux suggestions faites dans ma lettre du 17 courant.

" Il ne me reste plus qu'à vous exprimer mon approbation et à souhaiter de nouveau au Cercle Catholique de Québec longue vie, prospérité et succès.

" Veuillez agréer, M. le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

" (Signé) † E. A., Arch. de Québec. "

Son Excellence Mgr. Couroy a écrit à son tour la lettre suivante au président du Cercle :

" Montréal, 11 décembre 1877.

" Mon cher chevalier Vincelette,

" Je vous remercie bien sincèrement de la bonté que vous m'avez témoignée en me transmettant une copie de la lettre dans laquelle Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec donne son approbation à la constitution de votre société et ajoute à cette approbation ses meilleurs souhaits de " longue vie, prospérité et succès au Cercle Catholique de Québec. "

" Je vous félicite, ainsi que vos associés, de ce témoignage flatteur de bon vouloir de votre Archevêque à votre égard. Pour ma part, c'est avec un plaisir particulier que je m'anis à Sa Grandeur pour demander à Dieu de bénir et de faire prospérer votre association.

" Notre Saint Père le Pape a fréquemment recommandé aux jeunes gens catholiques de devenir membres d'associations telles que la vôtre, où l'on défend les principes catholiques et où on encourage de toutes les manières les pratiques religieuses. Sa Sainteté a daigné bénir tout spécialement la générosité des membres du Cercle Catholique de Québec, et je me réjouis de pouvoir saisir cette occasion de renouveler encore une fois en votre faveur la bénédiction du Chef Suprême de l'Eglise.

" Croyez-moi, mon cher chevalier,

" Votre dévoué serviteur,

" (Signé) † GEORGE CONROY,

" Evêque d'Ardagh,

" Délégué du Siège Apostolique. "

Voici le résumé des travaux du " Cercle Catholique " depuis sa fondation :

" Fondé le 26 mai 1876, par neuf citoyens de Québec, le Cercle catholique a pris dans ce court espace de temps un essor considérable. La haute protection de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque, l'encouragement du clergé, le dévouement du président et le zèle des membres en feront, espérons-le, une institution remarquable. Sa constitution étant définitivement approuvée, le Cercle catholique de Québec compte sur les sympathies de tous les catholiques de ce pays. Le Cercle est une association catholique, uniquement occupée de faire prévaloir dans la société les principes et les doctrines qui peuvent seuls donner à notre Canada les bienfaits de la paix sociale. L'obéissance à l'Eglise et à son chef, la reconnaissance de ses droits, la soumission aux évêques et aux prêtres, et dans les questions libres, la recherche assidue de la vérité : voilà ce qu'il exige de chacun de ses membres.

" Les catholiques verront, en parcourant les quelques pages qui suivent, les travaux et les œuvres accomplis au-dedans comme au dehors du Cercle, les sujets de discussion qui l'ont occupé, la liste de ses journaux et revues, les noms de ses membres. Ils constateront encore que la pratique religieuse

chez les membres doit marcher de front avec les principes si hautement formulés.

" Le Cercle catholique ne néglige pas l'étude de l'histoire, et de la littérature, des sciences et des arts ; il est dans le programme de l'association d'aider à créer des bibliothèques de paroisse, de travailler à faire établir des cercles catholiques dans les principaux centres, de répandre le goût des bonnes lectures, de propager les œuvres pontificales et autres bonnes œuvres, enfin de travailler au bien-être physique et moral des canadiens.

" Le Cercle a eu l'honneur d'envoyer deux adresses à Pie IX, et deux fois comme on le verra encore plus loin, il a reçu de sa Sainteté des paroles d'encouragement, en même temps que la Bénédiction Apostolique pour ses membres, pour leurs travaux et pour leurs familles. Ces encouragements de la plus haute autorité sur la terre et la bienveillante sollicitude de notre vénérable Archevêque sont, pour les membres, des motifs plus que suffisants pour les engager à suivre la voie qu'ils se sont tracée, et à travailler d'un commun accord à la manifestation de la vérité qui est le but du Cercle.

1. *Œuvre des vieux papiers.*

Cette œuvre pontificale, approuvée à Québec par Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque, a déjà produit de beaux résultats. C'est ainsi que le comité de l'œuvre a pu envoyer au Saint-Père, depuis un an, la somme de 1100 francs (\$220). Que serait-ce donc si le Cercle était secondé par tous les hommes de bonne volonté ! Tous les catholiques sont invités à amasser soigneusement les vieux livres, brochures, feuilletons, journaux, et à les expédier à Québec à un des membres du comité, ou directement au Cercle Catholique, à St. Roch.

Voici les noms de ceux qui forment partie du comité de " l'Œuvre des vieux papiers " :

CL. VINCELETTE, président, Québec.

J. A. LANGLAIS, St. Roch de Québec.

F. E. BLONDEAU, "

F. X. TOUSSAINT, "

JOSEPH DUBÉ, secrétaire, "

D. E. FOURNIER, "

2. *Œuvres des Cercles Catholiques.*

Le Cercle Catholique de Québec ne se contente pas de travailler dans la cité de Québec : il veut encore étendre sa sphère d'action jusque dans les campagnes. Il a déjà été fondé, sous les auspices du Cercle Catholique de Québec, un cercle à la Baie Saint-Paul, qui compte déjà près de 100 membres. Sa constitution est semblable à celle du Cercle Catholique de Québec. C'est un bel exemple que beaucoup de paroisses pourraient et devraient suivre. Le mouvement catholique acquiert de jour en jour plus d'extension ; quelques citoyens de Montréal travaillent à s'unir à nous ; du reste, dans les villes, les éléments ne font pas défaut : il suffit de vouloir et d'agir. A la campagne, la difficulté est plus grande, et la classe instruite ne dispose pas des mêmes moyens d'action. Cependant, qu'un citoyen zélé prenne l'initiative, qu'il s'adjoigne deux ou trois amis de bonne volonté, qu'ensemble ils consultent leur curé, et voilà un cercle d'établi ! Le Cercle Catholique de Québec n'a pas eu un début plus brillant.

A propos de cette œuvre des vieux papiers que nous ne saurions trop recommander à l'attention de nos lecteurs, nous nous permettrons de porter à leur connaissance le bienheureux parchemin qui consacre à jamais une des œuvres les plus humbles qu'ait engendrées la piété catholique, et qui, par son originalité et sa fécondité, est appelé à rendre de grands services à la Pa-

pauté en détresse.

Voici cette lettre de Notre Saint-Père le Pape Pie IX, adressée aux associés de l'Œuvre des vieux papiers, à Langres :

“ PIE IX, PAPE.

“ Fils bien-aimés, Salut et Bénédiction Apostolique.

“ Ce que le Christ Notre-Seigneur a ordonné autrefois à ses disciples; ce qui plus tard est passé dans l'observance des Familles Religieuses, rassembler les fragments de peur qu'il ne se perdent, Nous vous félicitons de ce que vous avez su le faire aussi dans ce siècle. Vous avez entrepris une œuvre, humble et abjecte, il est vrai, aux yeux de la prudence charnelle; mais une œuvre honorable en elle-même, et qui doit être mesurée à la noblesse de la fin qu'elle se propose.

“ Si en tant et lieux on trouve digne de toutes louanges l'Institut des *Petites Sœurs des Pauvres*, qui mendient les morceaux de pain et les débris des repas, pour nourrir les pauvres que Jésus-Christ a appelés ses *petits*; très-certainement, on ne devra pas juger votre œuvre moins excellente, vous qui avez pris le soin de mendier les vieux papiers, pour aider le Vicaire du Christ et soutenir ses droits temporels. Aussi, nous réjouissons-nous de ce que votre entreprise porte déjà avec elle des signes non-équivoques de la bénédiction divine. En effet, outre que vous avez recueilli la somme nécessaire pour l'entretien de quatre de nos soldats, vous avez, par vos recherches, retiré de la circulation beaucoup de ces libelles et journaux pernicieux que l'on jette au peuple, au grand détriment et à la ruine des âmes, en même temps que vous avez propagé nombre de bonnes productions. Puis vos travaux, entrepris dans un dessein tout autre, ont encore en ce résultat inespéré, de tourner à l'avantage de la science et des beaux-arts, par la découverte de quelques volumes rares et précieux, au milieu des livres rejetés. Encouragé par ce succès, poursuivez donc dans le même esprit l'œuvre que vous avez entreprise pour la seule gloire de Dieu et le service de l'Église, ayant confiance qu'elle sera bénie d'en haut, et qu'elle recevra certainement cette récompense qu'obtient même le verre d'eau donné au nom du Christ.

“ Comme gage de cette récompense que nous vous promettons très-grande, et comme témoignage de notre reconnaissance et de notre paternelle bienveillance, Nous vous donnons avec amour Notre Bénédiction apostolique.”

“ Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 21 juillet 1870.

“ De Notre Pontificat l'an XXV.

“ PIE IX, PAPE.”

3. Œuvre des Bibliothèques.

Le Cercle catholique de Québec possède deux bibliothèques : celle de membres, et celle des abonnés. La bibliothèque des membres renferme au-delà de 700 volumes, et une collection considérable de journaux canadiens reliés avec soin. Ces journaux ne sont mis entre les mains des membres que pour les études et travaux historiques qu'ils voudraient faire. La bibliothèque publique n'a été fondée que le 24 janvier 1877. Elle comprend près de 300 volumes. L'abonnement n'est que d'une piastre par année. On s'adresse au Dr. N. E. Dionne, bibliothécaire.

4. Œuvre de la propagation des bons livres.

Le Cercle a déjà dans ce but, fait réimprimer l'opuscule de Monseigneur de Ségur, intitulé : *Hommage aux jeunes catholiques libéraux*. Grâce aux approbations de Nos Seigneurs les Evêques cet excellent travail a été bien vu du public, et l'édition [10,000 exemplaires] en est déjà en grande partie écoulée.

Il est encore l'intention du Cercle de faire imprimer soit des opuscules, soit des lectures ou travaux des membres qui ne

pourront être autrement rendus publics.

Le Cercle reçoit souvent de M. P. Lermigny, secrétaire de l'Œuvre de saint François de Sales de Paris, œuvre dont Mgr. de Ségur est le président, des livres de propagande catholique à 6 et 12 sous. 300 opuscules ont déjà été vendus, soit aux membres, soit aux amis du Cercle.

Fête patronale du Cercle.—Tous les ans, dans le courant de juin, le Cercle célèbre la fête du Sacré-Cœur de Jésus, fête patronale du Cercle.

Pèlerinage à Ste. Anne de Beauport.—Les membres du Cercle ont exprimé l'espoir de faire tous les ans, autant que possible, un pèlerinage à la Bonne Ste. Anne.

CAUSERIE AGRICOLE

DES GRAINES (Suite).

Choix de l'état du sol.—Choisir à la saison des semailles, le moment où le terrain possède un peu de fraîcheur sans être trop humide est une condition essentielle à la réussite des sèves.

Carotte, régime.—La carotte est une des plantes dont la germination est la plus longue; on estime qu'elle dure environ dix-huit jours. Pendant ce temps, le terrain peut se durcir à la surface, former une croûte, —cela dépend du sol ou de pluies abondantes; alors la tige de la carotte ne peut traverser la croûte qui s'est formée, et la plante périt.

Soins au sol, binage.—Dans les jardins, on évite cet inconvénient en recouvrant les graines avec du terreau. En grande culture, il faut choisir de préférence les terrains sur lesquels il ne se forme pas de croûte. N'a-t-on pas le choix? le sol sera bien ameubli avant l'ensemencement, la graine sera recouverte, dans les rayons, avec une griffe, d'une légère couche de terre bien émietlée. Dans les grandes exploitations, les ensemencements de carottes s'opèrent avec des semoirs à cheval qui portent, derrière chaque pied, des griffes comme celles dont nous parlons. A un autre point de vue, la durée de la germination doit être prise en considération. Les mauvaises graines que recèle le sol germent plus vite que la carotte, et les plantes qui en proviennent se développent plus rapidement que cette dernière plante; il y a nécessité de donner un premier binage avant qu'il soit possible d'apercevoir aisément et promptement les jeunes carottes; aussi convient-il d'employer un mode de recouvrement de la semaille qui laisse apparentes les ligues de carottes.

Effritement de la terre.—Les petites graines donnent naissance à de petites tiges qui ne peuvent pénétrer une couche dure. La formation d'une croûte est d'autant plus à redouter que la durée de la germination est plus longue. La fève dont la graine est très-grosse demande à être peu enterrée. Elle mit avec une grosse tige surmontée de cotylédons volumineux, mais cette tige est peu résistante et ne pénètre point une épaisse couche de terre ou une couche mince durcie. Recouvrir légèrement les sèves d'une couche de terre bien émietlée est une règle à suivre pour réussir les ensemencements de cette plante.

Eclaircies des plants.—Quelques graines présentent encore des particularités qui méritent de fixer l'attention; tels sont, par exemple, les graines de betteraves, de carottes, etc. Les graines de betteraves, telles qu'on les sème, sont généralement uniques, mais assez communément agglomérées au nombre de deux ou trois. Aussi arrive-t-il que plusieurs plantes lèvent au

même endroit; de là, la nécessité d'exécuter des éclaircies de bonne heure, afin que les racines puissent s'accroître d'une manière nouvelle.

Les graines de carottes sont munies de petits poils qui en rendent la séparation difficile; on facilite la séparation régulière de la semence en la froissant préalablement avec les mains et en les mélangeant avec des cendres.

Influence de la qualité des graines sur la reproduction.— Les graines qui n'ont pas acquis tout leur développement, toutes les qualités de l'espèce qu'elles représentent, ne donnent la plupart du temps que des produits chétifs.

Ceci peut présenter quelques exceptions. Nous citons à cet appui les remarques d'un célèbre agronome M. J. Bodin, qui nous paraissent bien concluantes :

« Les graines incomplètes par défaut de maturité ne peuvent donner des individus complets. Ne trouvons-nous pas une similitude dans les animaux qui sont trop jeunes ou trop vieux? Un taureau, une vache, un cheval, dont les membres sont incomplètement formés, peuvent-ils donner ce qu'ils n'ont pas encore? De même un animal décrépit peut-il donner ce qu'il a perdu? Je ne le pense pas.

« Dans le jardinage on obtient des plantes privées de certains organes, d'autres qui en ont de surabondants et qui finissent par faire des variétés. Ainsi les échalottes qui ont été trop longtemps multipliées par l'oignon, ne donnent plus de graines qui sont devenues inutiles. Par la même raison, quelques variétés de pommes de terre ont cessé de fleurir, parce qu'on les a récoltées pendant longtemps avant l'époque de la floraison.

« Les graines prises sur du lin ou du chanvre de grande taille, mais n'ayant pas acquis leur entière maturité, la plante va toujours en diminuant de vigueur et de taille, si bien qu'après quelques années nos grands lins et nos grands chanvres finissent par se transformer en espèces naines.

« Si nous laissons ensuite mûrir ces espèces abâtardies, nous les grandirons peu à peu et nous reviendrons au point de départ.

« On peut donc amoindrir ou relever les espèces d'animaux et de plantes, en se servant pour reproducteurs d'individus ayant acquis toutes leurs qualités et capables de les transmettre, ou bien en prenant d'autres individus incomplets et ne pouvant donner ce qu'ils n'ont pas.

« Il y a douze ou quinze ans, du trèfle semé dans un de mes champs, après avoir eu, en automne, la plus belle apparence, disparut au printemps. Les feuilles se crispèrent, les tiges ne montèrent pas, la majeure partie des pieds sécha et fut attaquée d'une espèce de pourriture. J'attribuai d'abord à l'état du sol, puis à la température, enfin à trois ou quatre causes plus ou moins vraisemblables; mais la mauvaise qualité de la graine ne me vint pas à l'esprit.

« Quelques années plus tard, je récoltai, avant sa complète maturité, du seigle que j'avais semé pour fourrage, et qui, n'ayant pu être consommé en temps convenable, fut gardé pour faire des liens. On le coupa encore un peu vert; les graines, en apparence mûres, n'avaient probablement pas acquis ce degré de perfection indispensable pour produire l'espèce. Je semai de nouveau ce seigle pour faire du fourrage printanier. Il leva bien, présentait une assez belle végétation d'abord, puis les feuilles jaunirent, diminuèrent, et le sol fut tellement dégarni, qu'un labour

devint nécessaire pour remplacer le fourrage.

« Des suppositions ne manquèrent pas encore; mais la véritable cause resta inconnue.

« Enfin, l'année dernière, dans un champ de six arpents, qui avait porté une belle récolte de betteraves, je fis au printemps de l'orge et du trèfle. Dans les deux tiers du champ, je semai de la graine de trèfle de médiocre valeur; elle avait été prise sur un trèfle très-vigoureux, versé, et dont les graines n'étaient point mûres d'une manière uniforme. Dans l'autre partie, j'employai de la graine bien mûre et de première qualité.

« A l'époque de la moisson, après l'enlèvement de la céréale, le trèfle était beau partout; le champ présentait un aspect uniforme; comme le trèfle était assez élevé pour être fauché, on fit en automne une coupe de ce fourrage, et tout eut belle apparence jusqu'à la fin d'octobre. Vers cette époque, plusieurs pieds de trèfle de la partie où avait été semé la mauvaise graine séchèrent, puis quelques autres; enfin, au printemps, il n'en restait plus que peu de touffes éparses: les autres étaient mortes ou tellement chétives, qu'on ne pouvait plus y compter. Elles semblaient avoir été piquées par des insectes. Les pieds provenant probablement des graines les plus mûres subsistèrent seuls; ils ont donné une assez médiocre coupe, car ils étaient en petit nombre. A la seconde coupe, le fourrage semblait un peu moins mauvais, mais il resta chétif.

« Du côté où la bonne graine avait été semée, j'ai fait une très-bonne récolte de fourrage vert, la seconde coupe a été très-belle, bien fournie, et le trèfle ne semblait pas être de la même espèce. En présence de ce fait, je me souvins de mon premier trèfle manqué, de mon seigle, et de quelques semences de blé qui avaient eu le même sort.

« Lorsque des cultivateurs me demandaient de la graine de mes grosses betteraves, pour en avoir de même grosseur chez eux, je leur disais: Fumez bien, labourez profondément, et vous en aurez de belles; ainsi pour toute espèce de graine.

« Cependant ils m'ont affirmé bien des fois avoir semé de mes graines et d'autres moins grosses, c'est-à-dire moins mûres, et les betteraves qui en provenaient ne semblaient pas être de même espèce.

« Je ne dirai pas que tout dépend de la graine, car une bonne semence confiée à un mauvais terrain ou à un sol mal préparé, peut bien donner de mauvais produits, et la graine médiocre réussira quelquefois en bonne terre.

D'après de nombreuses observations qui ont été faites, on peut être convaincu que le choix des graines est très-important, et qu'on ne saurait faire trop de sacrifices pour n'employer que des semences bien récoltées et arrivées à leur complète maturité.

Pour recueillir du bon grain, il faut semer du bon grain. Quelquefois, il est vrai, en semant des grains de qualité inférieure, on a obtenu des récoltes passables: ne voyez-là qu'un fait exceptionnel et qu'il serait imprudent d'imiter; la seule raison nous l'indique, et la raison est pleinement justifiée, si l'on observe les premiers phénomènes de la végétation. Au début de la végétation, la plante continue dans le germe que porte chaque grain est un rudiment presque imperceptible; les racines de la tige se forment peu à peu, et jusqu'à ce qu'elles soient assez étendues pour tirer leur nourriture de la terre et de l'air, il faut qu'elles puisent dans le grain même leurs substances alimen-

taires. Or, on comprend que mieux sont fournis les magasins que la main de la Providence a établis dans le grain, mieux est assurée la végétation du sujet qui sert de germe.

Choisissons donc pour semence le grain le mieux nourri.

Nécessité du trieur.—Voulez-vous éviter ce travail? n'avez-vous pu l'opérer facilement? Passez votre grain au trieur: cette machine séparera les plus beaux grains, et vous aurez une bonne semence.

Modification à apporter dans les semis.—Le plus souvent on gaspille la semence en semant trop épais. On devrait concevoir que si dans un espace suffisant pour nourrir trois ou quatre plantes, on jette huit à dix graines, les plantes trop gênées n'auront pas une alimentation suffisante, et, maigres, étioilés, on n'en retirera que peu ou du mauvais grain. Ainsi, en semant moins épais, on économise une partie de la semence; celle que l'on confie au sol rend davantage: il y a donc double profit.

Du renouvellement des graines de semence.—Les cultivateurs partagent généralement cette opinion, que le changement, que le renouvellement des graines de semence est d'une grande utilité, quand il n'est pas d'une absolue nécessité; si on n'y a pas recours dans tous les cas, c'est qu'il en est le plus souvent de dépenser quelques piastres pour achat de grains dont on reconnaît cependant tous les avantages.

« C'est dans le pays dont le sol est le plus riche, écrit M. de Gasparin, auteur de plusieurs traités d'agriculture, que les contrées à sol pauvre vont chercher des semences qui, à la première et à la seconde génération, sont plus productives et ont plus de netteté, parce qu'elles proviennent d'une culture plus soignée. »

Dummet du Monceau disait: « Les bons fermiers observent, de ne pas semer toujours dans leurs terres des graines de leurs récoltes. Ils changent de temps en temps leurs semences en les tirant des pays où les froments sont nets et bien conditionnés. »

« Il est aussi déraisonnable de poser en principe la nécessité absolue du changement de semence que d'en contester absolument l'utilité dans divers cas, comme le dit M. P. Joigneaux. »

Il est évident que certains sols sont plus favorables que d'autres à certaines plantes, qu'elles s'y développent mieux et y acquièrent des propriétés particulières, à raison de la composition du terrain et du climat. En conséquence, il y a profit pour le cultivateur moins favorisé à tirer de là ses graines, qui hériteraient des bonnes qualités de la plante et les continueront pendant une année ou deux au moins.

Le renouvellement des graines n'est pas indispensable dans la plupart des cas.

Chaque contrée est en position de créer et de maintenir les espèces et variétés propres à son climat et à son terrain.

Il serait à désirer que les cultivateurs s'attachassent à améliorer les espèces végétales du pays par elles-mêmes, comme nous le faisons par les espèces animales. « Mieux vaudrait, dit M. Joigneaux, créer, fixer et entretenir que de changer tous les ans ou tous les deux ans, de même qu'il vaut mieux la plupart du temps améliorer une race de vaches par un bon choix de reproducteurs que de faire venir, à des intervalles plus ou moins éloignés, des troupeaux d'animaux étrangers. »

Si nous procédions à l'amélioration de nos races végétales par elles-mêmes, par un bon système de rotation, nous arriverions au bout de quelques générations, à former des races de toute

beauté qui vaudraient les plus vantées et nous dispenseraient du renouvellement des semences.

L'utilité et l'emploi des fumiers.

M. le Rédacteur,

Un mot d'entente entre nous avant de traiter du sujet ci-dessus. Le 1er décembre dernier, lisant un numéro de la *Gazette des Campagnes*, il me vint à l'idée d'écrire quelque chose pour votre journal: mais je ne voulais pas que ce fut directement une correspondance: c'est pourquoi, en tête de l'écrit que je vous faisais parvenir, ou ne voyait pas le titre du sujet à traiter, ni le mot correspondance, ni même mon nom à la fin de l'écrit. J'ai donc été surpris de voir cette matière d'un article, sous forme de correspondance. Mais comme je ne voudrais pas vous désobliger, et vu la demande que vous me faites de vous envoyer de nouvelles correspondances, je sollicite aujourd'hui un petit espace dans la *Gazette des Campagnes*.

Vous me demandez de faire connaître à vos lecteurs le genre de protection qui serait le plus utile aux cultivateurs. A la vérité, ceci serait excellent; mais je crois qu'il vaut mieux d'abord faire connaître aux cultivateurs les moyens d'avoir des produits, avant que d'essayer à leur indiquer la manière de les écouler facilement.

Les moyens à employer pour obtenir de beaux produits, et en abondance, sont nombreux; mais je m'attacherai de préférence à celui qui contribue le plus directement à augmenter la richesse du sol.

Je traiterai donc ici de l'utilité et de l'emploi du fumier.

C'est avec regret que je vois un grand nombre de cultivateurs méconnaître l'utilité des fumiers; la preuve, c'est que l'été dernier, en voyageant dans les paroisses environnantes, je vis à plusieurs endroits des cultivateurs qui n'avaient pas encore charroyé le fumier; cet état de choses expliquait assez pourquoi la moisson ne promettait pas autant chez ces cultivateurs négligents qu'ailleurs où cette opération avait été faite en temps convenable.

En plusieurs endroits, on a pour coutume de charroyer pendant l'hiver le fumier au milieu d'un champ, afin de l'étendre au printemps: ceci est certainement une bonne habitude, et la meilleure pour ceux qui ont beaucoup de temps à leur disposition; mais pour retirer le plus grand profit en agissant ainsi, il faut, l'automne, faire à l'endroit où l'on devra déposer le fumier, un lit de terre ou de paille de l'épaisseur de quatre à six pouces; ce lit aura pour but d'absorber le purin qui s'échappe du fumier, et quand vous emploierez ce fumier, ce lit de paille sera lui-même devenu à l'état de fumier. Ce moyen est donc le meilleur pour ceux qui ont beaucoup de temps à leur disposition; mais il ne faut pas oublier d'étendre le fumier au printemps, car si vous le laissez là pendant l'espace de deux ou trois ans, il perd la moitié de sa force; et si on n'a pas eu le soin de le mettre sur un lit de paille, il rend inculte pour deux ou trois ans le terrain qu'il a occupé. Voyez ce que vous perdez en agissant ainsi: D'abord la moitié du volume de votre fumier et plus aura diminué en valeur, comme il sera démontré plus loin, et ensuite il y a perte de ce que vous rapporteriez le terrain occupé et rendu inculte par ce trop long séjour. En établissant la somme des pertes et la somme de ce que vous produit votre fumier après qu'il a été consommé, vous trouverez que la perte en vaut la peine.

Pour un cultivateur qui a beaucoup d'occupations, et qui n'a pas les moyens de se servir de main-d'œuvre, je crois que la meilleure méthode qu'il ait à suivre est de transporter de suite les engrais sur le champ qu'il veut fumer et de les y mettre en petits tas qu'il pourra étendre le printemps, sans le secours d'un cheval. En réservant les fumiers pour les transporter tout-à-la-fois, ce serait une perte de temps considérable, car il faudra attendre que la neige soit disparue, et même que la terre soit séchée; mais alors cessera le temps des labours, et le fumier restera là. Ce ne sera donc qu'après les semailles que l'on pourra faire cet ouvrage, et on sera obligé de passer sur les grains ensemencés pour l'étendre; on perdra, en l'étendant ainsi sur les labours une grande partie de sa valeur, car l'expérience a prouvé que le meilleur moyen d'enrichir un champ est d'enfouir le fumier avec le labour parce qu'il réchauffe la terre et la rend plus tendre; tandis qu'en étendant le fumier sur le champ, une grande partie de sa force se perd en évaporation.

Quand on veut fumer des prairies, on doit y étendre les engrais très-à bonne heure, afin que l'herbe les conserve le plus possible des rayons du soleil.

Il faut remarquer que tous les cultivateurs ne sont pas à

même d'employer ce dernier moyen, car pourront le faire ceux qui ont une terre bien fossoyée et bien labourée, où les rigoles sont bien entretenues; ceux encore qui n'ont pas de mauvaises graines, et dont la terre n'est pas inondée à la fonte des neiges pendant les grandes pluies. Le cultivateur qui entretient bien sa terre ne voit jamais le dessus de ses planches lavé par les eaux, car à peine y a-t-il un peu d'eau, quo des raies bien faites conduisent l'eau à des rigoles et de là aux fossés. Celui-ci pourra donc mettre le fumier en petits tas sur le milieu des planches de son champ, et il n'aura pas à craindre que ce fumier ne soit emporté par les eaux.

Le cultivateur dont la terre est mal fossoyée, qui a de mauvaises rigoles, et dont les terrains sont en pente, ne doit pas y mettre le fumier en petits tas, car à la fonte des neiges, ou pendant les grandes pluies du printemps, le purin pourrait en être enlevé.

Si l'on soupçonne que le fumier dont on a à disposer contient de mauvaises graines, il faut prendre le moyen de les détruire avant d'utiliser le fumier. Mais comme un cultivateur intelligent doit toujours faire en sorte de ne perdre le moins de fumier possible, voici, suivant moi, ce que les cultivateurs devraient faire: C'est de déposer, à un endroit qui n'est pas trop exposé aux rayons du soleil et aux pluies, un lit de terre ou de paille de six pouces d'épaisseur, et de charroyer en cet endroit le fumier qui renferme des mauvaises graines, et d'élever ses côtés le plus perpendiculairement possible, et ensuite de le couvrir d'une couche de terre ou de paille qui protégera le fumier, en empêchant les gaz fertilisants de s'en échapper; cette couverture devient elle-même un excellent fumier. Ensuite, vous transporterez ce fumier sur les prairies après que les fous en auront été enlevés, vous le laisserez bien étendu jusqu'à l'automne; avant les gelées de l'automne, ou au printemps suivant, vous le herserez jusqu'à ce qu'il soit parfaitement étendu. Je suis persuadé qu'alors les mauvaises graines ne pousseront pas, car elles auront perdu leurs facultés germinatives pendant le séjour que le fumier en tas aura fait du printemps au mois d'août. C'est le moyen le plus prompt et le plus économique.

Peu savent peut-être quelle est la valeur du fumier lorsqu'il est produit, et ce qu'il perd quand on néglige de l'employer. M. Bousingault a constaté que le fumier de cheval qui contenait 27 pour 100 d'azote, s'était réduit après une fermentation prolongée au dixième de son poids, et ne contenait plus que 1 pour 100 de gaz si utile qui est la base de tous les fertilisants en matière d'engrais. J'ai donc bien raison de dire qu'il faut employer le fumier le plus tôt possible.

Sans fumier, point de récolte.—Souvenez-vous de cela, chers amis. Vous demandez à votre champ de vous rendre au centuple; il faut pour cela que vous lui donniez tout ce qui est en votre pouvoir, ensuite il saura vous récompenser de vos labeurs.

Ne négligez donc rien pour enrichir votre sol, et tout ira bien. On juge de la bonne intelligence d'un cultivateur par le soin qu'il met à confectionner son tas de fumier. Faites tout ce qui est en votre pouvoir pour vous procurer des engrais, mais ne laissez pas perdre ceux que vous avez.

E. ...

Ste. Anne de la Pocatière, 10 janvier 1878.

La rotation.

On a appliqué ce mot *rotation*, à l'agriculture pour désigner l'ordre de succession dans lequel les végétaux soumis à nos cultures ordinaires peuvent se suivre avantageusement sur le même champ pendant une série d'années plus ou moins prolongées, conformément aux principes d'*assolement*.

Cette manière de tirer parti d'une culture est tellement importante et indispensable que par son application elle établit la supériorité ou l'infériorité dans la culture de ceux qui la mettent en pratique d'avec ceux qui croient s'en dispenser. Quand les cultivateurs d'un endroit ont la précaution de faire choix de produits qui conviennent au sol, au climat et au marché, et qu'ils ont recours à un système de rotation judicieux et permanent, leur récolte s'accroît davantage, et augmente en qualité et en quantité, donnant par là une plus grande valeur à ces produits. D'un autre côté, là où il n'y a aucun système suivi de rotation, il est plus que probable que les grains mis en terre seront mal choisis, ne conviendront ni au sol, ni au climat ou au marché; ou si les grains sont d'un bon choix, ils seront déposés dans une terre qui ne convient pas à ces grains, la quantité dans la

récolte diminuera, et la qualité du grain se détériorera d'année en année; le sol s'épuisera rapidement et le rendement dans les produits deviendra nul. La ruine sera le partage du cultivateur qui aura été si peu soigneux que de ne pas avoir recours au système de rotation. On doit nécessairement rejeter toute culture qui épuise le sol.

Engrais pour les patates.

Voici un engrais qui au dire de ceux qui en ont fait l'essai est aussi bon que l'emploi du superphosphate de chaux, et est de beaucoup moins coûteux. Il convient très-bien à une terre sablonneuse.

Prenez une barrique de chaux, faites-la éteindre avec de l'eau, ajoutez un minot de sel que vous mélangerez à la chaux lorsqu'elle sera pulvérisée, puis ajoutez de la terre glaise ou de la cendre en quantité suffisante pour empêcher que le tout ne devienne en morceler. Vous ferez avec cette composition au moins cinq barils d'engrais. Mettez un demiard de cet engrais par chaque plant. Tout engrais contenant de la potasse convient tout particulièrement à la patate. Les cendres en contiennent plus que toute autre matière fertilisante, c'est pourquoi il importe d'en faire un fréquent usage. Il est important de prendre tout le soin possible pour ne pas laisser perdre les cendres qu'il y a moyen de se procurer, surtout pendant les mois de l'hiver.

Conseils quant aux soins à donner aux chevaux.

10. Tous les chevaux ne doivent pas indifféremment recevoir la même nourriture, sans considération de leur âge, de leur constitution, ou des travaux auxquels ils sont soumis.

20. Ne faites pas usage de mauvais foin, sous prétexte qu'il est moins coûteux, et que vous obtiendrez un prix plus élevé pour le meilleur foin que vous avez à vendre. Le mauvais foin ne peut qu'être nuisible à la santé du cheval.

30. Le blé d'inde endommagé donné aux chevaux, leur est absolument injurieux, en ce qu'il cause l'inflammation des boyaux, et des maladies de la peau.

40. Un mélange de menue paille avec du blé d'inde ou des fèves pour les chevaux, est une bonne nourriture, pourvu que le blé d'inde ou les fèves ne soient pas donnés seuls.

50. Le foin vert ou sèche, donné, sans addition d'autre nourriture, aux chevaux soumis à un long travail, n'est pas suffisant parce qu'il ne possède pas la qualité nutritive nécessaire.

60. Si un cheval est soumis à un travail rude, on ne devra lui donner que de l'avoine; dans le cas contraire, du foin seul lui suffira.

70. Pour le cheval qui est attelé à la selle ou à une voiture légère, quatre pintes d'avoine et dix huit livres de foin sont suffisants. Si le foin n'est pas très-bon, ajoutez deux pintes d'avoine. La quantité doit être appropriée au travail que fait le cheval dans la journée.

80. Le foin donné au râtelier est dispendieux; il vaut mieux couper le foin ou la paille avec un hache-paille, et le leur donner dans une boîte ou mangeoire. Par ce moyen on évite la perte du fourrage, et le cheval ne s'en trouve que mieux parce qu'il digère plus facilement.

90. Arrosez le foin avec de l'eau dans laquelle vous aurez fait dissoudre du sel. Le cheval mangera son foin avec plus d'appétit et le digèrera mieux. Une cuillère à soupe de sel est suffisante pour unseau d'eau.

100. Pour un vieux cheval, il convient mieux de broyer l'avoine avant que de lui la donner. La donner entière à un jeune cheval en est que mieux.

110. On doit donner au cheval au moins un seau d'eau le matin et le soir; ou, encore mieux, la moitié d'un seau d'eau et quatre fois par jour; par ce moyen vous empêchez la soif du cheval sans le gonfler. On ne doit pas le soumettre au travail aussitôt qu'il aura bu, car la digestion et le travail ne peuvent se faire ensemble.

120. Ne souffrez pas que l'on donne de l'eau chaude à boire à un cheval, parce que si on lui donne de l'eau froide après qu'il aura été habitué à boire de l'eau chaude, il sera sujet aux coliques.

130. Lorsque votre cheval refuse sa nourriture après qu'il aura bu, inutile de lui en donner, parce qu'il n'en sent pas le besoin.

Chiens qui étranglent les moutons.

Un correspondant au *Dixie Farmer* communique à ce journal le moyen suivant pour empêcher les chiens de s'attaquer aux moutons : " Dès que vous vous apercevrez que votre chien aura étranglé un mouton, condâmez-le aussitôt près du mouton et faites-le lui sentir. En même temps vous enlèverez la peau du mouton pour la remettre sur le dos du chien, en ayant soin d'attacher la peau pour qu'il puisse la porter pendant deux ou trois jours. Votre chien sera aussitôt guéri de cette habitude ; au lieu de courir après les moutons, il évitera même de les rencontrer.

Choses e. autres.

Portrait de Son Excellence Mgr. Conroy, délégué apostolique. — Nous avons reçu de M. F. R. E. Campeau, d'Ottawa, un magnifique portrait, grandeur 18 x 24, de Son Excellence Mgr. Conroy.

Ce portrait, approuvé par Sa Grandeur et portant son autographe, a été exécuté par la maison G. E. Desbarats à Montréal. C'est une lithographie taille douce avec teinte en couleur. M. Campeau l'offre en vente au prix minime de soixante-quinze centimes. Des agents sont demandés. Ceux qui voudraient se charger de la vente doivent s'adresser à M. F. R. E. Campeau à Ottawa.

Sur l'envoi de 75 cts. ce portrait sera expédié par la poste à ceux qui en feront la demande.

— Voici le sommaire de la *Revue Canadienne*, livraison du mois de décembre :

I. Chronique trifluvienne, Benjamin Sulte ; II. M. Thiers. A de B. ; III. Journal d'une religieuse missionnaire au Fort Vancouver, Mme T. Tessier ; IV. Causerie avec moi-même, *** ; V. L'Eglise et l'Etat, Pères Libérateurs, S. J. ; VI. Le Pays des fourrures, Jules Verne ; VII. Revue bibliographique, A. de B. ; VIII. Chronique parisienne, Th. B. ; IX. Table des matières.

Manufacture de sucre de betteraves. — Nous apprenons que la ville de Farnham désirerait beaucoup voir la première sucrerie de sucre de betteraves s'établir chez elle. Les premiers citoyens, comprenant le bien qui en résulterait pour l'agrandissement et le commerce de leur localité, seraient unanimes à offrir des avantages dans ce but. On dit que la corporation serait prête à offrir \$15 000 et \$600 par année pendant 30 ans.

Voilà des gens qui peuvent servir de modèle à bien d'autres.

On mentionne qu'à St. Pie, à 3½ lieues de St. Hyacinthe, on se rait disposé à souscrire une forte portion du capital requis pour l'établissement de la manufacture dans cette paroisse. Les deux partis politiques sont unanimes et résolus de marcher ensemble pour le bien commun. Ils comprennent que ce n'est point une question politique, mais une question qui regarde le bien être des cultivateurs et des industriels.

Nous mettons le public de St. Hyacinthe en garde et le prions de veiller à ses intérêts, de manière à ne pas se laisser surprendre par d'autres. Quelques amis de la cause ont fait à leurs frais et dépens les démarches préliminaires, se sont mis en pourparlers avec ceux qui pouvaient les aider et ont obtenu du gouvernement de Québec la promesse de subside de \$70,000.

Ce qu'il reste à faire pour notre ville est de donner l'exemple et de souscrire le capital nécessaire. C'est une chance exceptionnelle qui s'offre à nous et si, nous par de mesq. ins intérêts d-parti et par une absence regrettable de vrai dévouement, on laisse la chose aller, St. Hyacinthe verra s'envoler de magnifiques profits et une terrible responsabilité pèsera sur la tête de ceux qui se refusent à secondar le mouvement. — *Courrier de St. Hyacinthe*.

On voit par ce qui précède que la question de l'établissement de fabriques de sucre de betteraves attire l'attention d'un grand nombre de cultivateurs ; il importait d'en faire connaître tous les avantages afin d'en arriver là : grâce en soit rendu aux

MM. A. E. Barnard, Octave Cuisset, Théodoro Bran et autres amis dévoués à l'agriculture qui ont fourni à notre population agricole toutes les informations nécessaires quant à cette importante industrie. Il ne s'agit plus que de s'entendre ensemble et de s'assurer du concours de tous les cultivateurs partout où cette industrie s'établira, afin que la matière première, les betteraves, ne manque pas pour alimenter les manufactures de sucre de betteraves. Que tous les cultivateurs intéressés y mettent la main, et qu'il y ait entente, et le succès sera certain.

Un hiver doux. — Un apiculteur expérimenté prophétise un hiver doux :

Les abeilles, écrit-il, ont un instinct tout particulier qui leur fait pressentir la température à venir. Ces utiles insectes forment en automne, plus ou moins avec de la cire, les ouvertures de la ruche. J'ai toujours observé, que dans les hivers rigoureux ces ouvertures étaient presque totalement bouchées. Cette année-ci, il n'en est pas de même, et on remarque dans les essaims, en ce moment, de nombreux faux bourjons, qui d'ordinaire sont immolés un mois plus tôt. J'en conclus que l'hiver de 1877 à 1878 sera extrêmement doux.

RECETTES

Moyen d'oter au beurre le goût de rance.

A une pinte d'eau ajoutez trente gouttes de chlorure de chaux. Dans cette quantité d'eau vous pouvez laver deux livres et demi de beurre. Lorsque chaque particule de beurre sera en contact avec l'eau, il faudra le laisser ainsi pendant une ou deux heures ; puis alors laver le beurre dans une autre eau bien claire. Par ce nouveau lavage le beurre perdra de son mauvais goût, et il sera alors difficile de faire la distinction entre ce beurre et un beurre frais fait dans de bonnes conditions. L'opération en a été faite par un abonné à la *Gazette des Campagnes*, qui nous a communiqué cette recette.

Rendre les bottes imperméables à l'eau.

Pour les cultivateurs qui sont exposés à travailler au dehors, surtout le printemps, la recette suivante leur sera d'une grande utilité, car elle leur indique un moyen facile pour empêcher que leurs chaussures ne soient trempées par l'eau, comme la chose arrive communément. Un des abonnés à la *Gazette des Campagnes* nous informe avoir très bien réussi par l'application de cette recette, c'est pour cette raison qu'il nous prie de la publier dans notre journal.

Prenez une livre de suif et une livre de résine que vous ferez fondre ensemble. Quand cette composition sera entièrement fondue et bien mêlée, vous en frotterez vos bottes, ayant la précaution de faire chauffer le cuir pour que le suif ne refroidisse pas. Afin d'appliquer cette composition aussi chaude que possible sur le cuir, on peut se servir d'un pinceau. Si vous désirez que vos bottes soient luisantes, faites fondre une once de cire dans laquelle vous mettrez une once de térébenthine et une cuillère à thé de noir de fumée. Une journée ou deux après que vous aurez graissé vos bottes avec du suif et de la résine, frottez-les avec cette cire, ayant soin de ne pas faire chauffer le cuir comme dans la première opération. D'ordinaire le suif devient rancide, fait pourrir le cuir et la couture des chaussures, mais l'addition de la résine remédie à cet inconvénient.

Ciment pour fer.

Il arrive parfois que les chaudrons et bouilloires ne peuvent être d'aucun service parce qu'ils sont troués. Voici un moyen de faire un ciment qui vous permettra de les réparer et de pouvoir vous en servir. Prenez six parties de terre glaise bien pulvérisée et une partie de limures de fer. Faites-en une pâte en vous servant pour cela d'eau de lin bouillie. On peut aussi avec ce ciment boucher les crevasses d'un poêle.